

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 22 novembre 2005 à 19 h 45 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

|                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| Monsieur Claude Béland      | Madame Johanne Harvey      |
| Madame Carole Boisclair     | Monsieur Réal Julien       |
| Madame Danielle Bolduc      | Monsieur Serge Lafontaine  |
| Monsieur Denis Boulianne    | Madame Brunelle Lafrenière |
| Madame Nicole Bourassa      | Monsieur Martin Lafrenière |
| Monsieur Claude Boutin      | Madame Line Lecours        |
| Madame France Désaulniers   | Monsieur Steve Martin      |
| Madame Sylvie Duchesne      | Monsieur Maurice Poudrier  |
| Madame Sylvie Dupont-Simard | Madame Diane Samson        |
| Monsieur Réjean Gélinas     |                            |

AINSI QUE madame Sylvie Giroux, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Monsieur Daniel Bussière    | Directeur des Services de l'enseignement aux adultes                  |
| Me Serge Carpentier         | Secrétaire général et directeur des Communications                    |
| Madame Maryse Demers        | Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes                  |
| Monsieur Bertrand Rodrigue  | Directeur des Services des ressources humaines                        |
| Monsieur Jean-Guy Trépanier | Directeur des Services des ressources matérielles                     |
| Monsieur Claude Vincent     | Directeur des Services des ressources financières                     |
| Monsieur Christian Lafrance | Coordonnateur des Services de l'informatique et du Transport scolaire |

Dans l'assistance, la présence est constatée d'une trentaine de membres du personnel de soutien. De même, est présent monsieur Jean Boutet de la firme Boutet Drolet, comptables agréés.

À l'ouverture de la séance, il est procédé à l'assermentation de madame Sylvie Giroux à titre de représentante du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire.

---

Président

Les membres du conseil des commissaires procèdent ensuite à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 158 1105 :** Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1105-06 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.5 Démission d'un cadre.
- 4.6 Budget de fonctionnement des conseils d'établissement.
- 5.1 Nomination d'un substitut au comité de sélection pour le poste à la direction générale adjointe.
- 5.2 Félicitations.
- 5.3 Qualité.
- 12.3 Achat de micro-ordinateurs.

QUE l'article 4.4 « Mandat au directeur général concernant les moyens de pression » soit déplacé pour être considéré à l'article 15.1 de l'ordre du jour;

QUE l'article 10.1 « États financiers 2004-2005 et rapport du vérificateur externe » soit déplacé pour être considéré immédiatement après l'article 3 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 159 1105 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 8 novembre 2005 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 1105-07, soit adopté avec les modifications suivantes :

- ✓ qu'à la résolution 146 1105 soit ajouté le nom de madame Sylvie Dupont-Simard aux personnes composant le comité de sélection;
- ✓ qu'à la résolution 154 1105 le nom de madame Sylvie Dupont-Simard soit remplacé par celui de madame Sylvie Huot.

Adopté unanimement

---

Président

En étant après cela à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur Luc Fortin prend la parole au nom des membres du personnel de soutien. Monsieur Fortin exprime l'insatisfaction des membres du personnel de soutien dans la négociation de la convention collective. Il sensibilise notamment les commissaires sur le nombre de postes à temps partiel. Monsieur Fortin dénonce également les demandes présentées à la table de négociations par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Il est procédé à la remise d'un document soulignant les revendications du personnel de soutien.

Monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie monsieur Luc Fortin suite à son intervention.

Les membres du personnel de soutien quittent la séance.

En conformité avec l'ordre du jour modifié, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services des ressources financières. Monsieur le président Jean-Yves Laforest invite alors le vérificateur externe, monsieur Jean Boutet de la firme comptable Boutet Drolet, à présenter son rapport et les états financiers au 30 juin 2005. De même, des explications sont fournies par monsieur Claude Vincent. Au terme des explications fournies par messieurs Jean Boutet et Claude Vincent, les commissaires acceptent le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe et adoptent une résolution relative au surplus réservé.

États financiers  
2004-2005 et  
rapport du  
vérificateur  
externe

**RÉSOLUTION 160 1105 :**      CONSIDÉRANT que les opérations financières de la Commission scolaire de l'Énergie ont été vérifiées par la firme comptable Boutet et Drolet;

CONSIDÉRANT, par suite, que le directeur général a soumis les états financiers 2004-2005 de la Commission scolaire de l'Énergie et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soient acceptés le rapport financier de la Commission scolaire de l'Énergie au 30 juin 2005 et le rapport du vérificateur externe, décrits sur le document 1105-08.

Adopté unanimement

Surplus réservé au  
30 juin 2005

**RÉSOLUTION 161 1105 :**      Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit accepté le surplus réservé au 30 juin 2005, au montant de 1 496 708 \$, tel que décrit au document 1105-09.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets relatifs à la Direction générale. Les commissaires autorisent initialement une réorganisation administrative à la Direction générale et une résolution est adoptée en ce sens.

---

Président

---

Secrétaire

**RÉSOLUTION 162 1105 :**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire effectue une réorganisation administrative à la Direction générale, constituée par une modification des services au niveau du secrétariat affecté à la présidence, au directeur général et au directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT que cette modification comporte notamment des fonctions de supervision et de contrôle du secrétariat et des ressources humaines affectées à ce service pour la présidence et la direction générale de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que ces changements incluent une majorité de responsabilités de gérance en secrétariat décrites pour le type d'emploi nommé « Chef de secrétariat » suivant le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT qu'un accord de principe avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie, a été conclu quant au processus d'affichage et au mode de comblement de ce poste;

CONSIDÉRANT, également, que le directeur général a soumis une recommandation quant à une nomination à ce poste;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit autorisée une réorganisation administrative à la Direction générale, et ce, par la création et l'ouverture d'un poste de chef de secrétariat tel que défini au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

QUE soient autorisées la conclusion et la signature, par le président et le directeur général, d'une entente avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie quant au processus d'affichage et au mode de comblement de ce poste;

QUE, par suite, madame Jeannine Gélinas-Massicotte soit nommée au poste de chef de secrétariat à la Direction générale;

QUE cette nomination soit effective au 1<sup>er</sup> janvier 2006;

QU'il demeure également entendu de l'application de la politique de gestion concernant les administrateurs, notamment quant aux dispositions relatives à la probation eu égard à cette nomination.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires appuient les demandes de l'École secondaire du Rocher pour l'implantation d'une collection vestimentaire.

---

Président

---

Secrétaire

**RÉSOLUTION 163 1105 :**      CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de l'École secondaire du Rocher sollicite l'appui de la Commission scolaire de l'Énergie pour la poursuite des démarches relatives à l'implantation d'une collection vestimentaire commune pour les élèves en septembre 2006;

Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet de l'École secondaire du Rocher pour l'implantation d'une collection vestimentaire commune pour les élèves;

QUE cet appui soit conditionnel à ce que les Services des ressources matérielles de la commission scolaire soit le maître-d'œuvre relativement :

- ✓ à l'élaboration du devis descriptif, des instructions aux soumissionnaires, des conditions générales de soumission et des addendas;
- ✓ au processus d'appel d'offres;
- ✓ au processus quant au choix du soumissionnaire;
- ✓ à tout addenda afférent au contrat du soumissionnaire retenu;
- ✓ aux modalités d'application et au partage des responsabilités découlant du contrat conclu avec le soumissionnaire retenu;

QU'il demeure entendu que les Services des ressources matérielles de la commission scolaire procéderont en concertation avec les intervenants du projet de l'École secondaire du Rocher.

Adopté unanimement

Consécutivement, recommandation est faite par le directeur général pour la reconnaissance d'un statut d'emploi régulier à une direction d'école. Une résolution est adoptée en ce sens.

**RÉSOLUTION 164 1105 :**      CONSIDÉRANT que les gestionnaires sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation consécutivement à leur engagement ou à leur promotion;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation, que le directeur général a soumis un rapport favorable pour une gestionnaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à madame Nicole Boisvert, directrice d'école au primaire.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Sur un autre dossier, monsieur Jean-Pierre Hogue informe les commissaires de la démission d'un cadre. Il est convenu de poursuivre les discussions lors du huis clos de la présente séance. Une résolution pour modifier l'ordre du jour à cet effet est adoptée.

Modification à l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 165 1105** : Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que l'article 4.5 « Démission d'un cadre » soit déplacé pour être considéré à l'article 15.2 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le directeur général adjoint, monsieur Claude Leclerc, soumet à l'attention des commissaires un projet pour la détermination du budget de fonctionnement des conseils d'établissement. Au terme des échanges sur ce dossier, il est convenu d'un accord de principe quant aux règles applicables.

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, une résolution est adoptée afin de désigner un substitut au comité de sélection formé pour la sélection au poste de direction générale adjointe.

Ajout d'un membre substitut au comité de sélection – Poste à la Direction générale adjointe

**RÉSOLUTION 166 1105** : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 146 1105, qu'un comité de sélection a été formé pour le poste à la direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'ajout d'un membre substitut;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que le nom de monsieur Réal Julien soit ajouté à la liste des personnes composant le comité de sélection précité et que monsieur Julien agisse à titre de substitut.

Adopté unanimement

Des résolutions de félicitations sont ensuite adoptées.

Félicitations

**RÉSOLUTION 167 1105** : CONSIDÉRANT l'inauguration récente d'un parc-école à l'école Saint-Jacques à Shawinigan;

CONSIDÉRANT que ce projet, au montant de 62 000 \$, saura répondre aux besoins particuliers de stimulation de la clientèle handicapée et régulière;

CONSIDÉRANT que ce projet a été réalisé grâce au partenariat de nombreux organismes et de nombreuses entreprises et l'implication de plusieurs intervenants;

---

Président

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à la direction de l'école Saint-Jacques, aux membres du comité du projet du parc-école et à l'ensemble des intervenants et partenaires ayant contribué à la réalisation de ce beau projet.

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 168 1105 :** Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient adressées aux personnes ayant présenté des témoignages à l'occasion de la soirée organisée pour souligner le départ à la retraite du directeur général;

QUE, de plus, des félicitations soient adressées aux organisateurs et aux personnes ayant contribué à cette activité de reconnaissance.

Adopté unanimement

Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, prend à ce moment-ci la parole pour exprimer sa reconnaissance et son appréciation pour la soirée reconnaissance organisée à son égard. Il tient à remercier personnellement les organisateurs et tous ceux qui ont contribué à cette soirée.

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Maurice Poudrier attire l'attention des commissaires sur un article publié récemment et décrivant les piètres qualités des services de garde en milieu scolaire. Il est convenu que cet article sera référé aux Services complémentaires pour lecture et commentaires.

Consécutivement, les membres du conseil des commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes. Madame Maryse Demers présente alors la clientèle scolaire pour le préscolaire, primaire et secondaire au 30 septembre 2005. Un dépôt de document est effectué.

Clientèle officielle  
au 30 septembre  
2005

**RÉSOLUTION 169 1105 :** Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déposé le document 1105-10 relatif à la clientèle officielle au 30 septembre 2005 en formation générale jeune.

Adopté unanimement

Relativement aux sujets aux Services de l'enseignement aux adultes, la conclusion d'une entente avec le CLE de Shawinigan est autorisée, et ce, après avoir eu les explications requises de monsieur Daniel Bussière.

Entente avec le  
CLE de  
Shawinigan

**RÉSOLUTION 170 1105 :** CONSIDÉRANT que le CLE de Shawinigan sollicite la commission scolaire pour organiser une formation intitulée « *Préposé (e) aux personnes en perte d'autonomie* »;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT que le Service aux entreprises a, à plusieurs reprises, offert avec succès cette formation;

CONSIDÉRANT que le CLE de Shawinigan assumera les coûts de cette formation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte la proposition du CLE de Shawinigan (# 038-00127-000) visant la formation de « *Préposé (e) aux personnes en perte d'autonomie* » et autorise le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, à signer les documents afférents.

Adopté unanimement

Par la suite et en ce qui a trait aux sujets relatifs au Secrétariat général et Communications, un projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie du commissaire et du gestionnaire est adopté pour les fins de consultation.

Projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie du commissaire et du gestionnaire

**RÉSOLUTION 171 1105 :**  
commissaire et du gestionnaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier le règlement relatif au code d'éthique et de déontologie du

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie du commissaire et du gestionnaire a été élaboré (document 1105-11);

CONSIDÉRANT, en vertu de la Loi sur l'instruction publique, qu'un avis préalable d'au moins 30 jours doit être donné;

CONSIDÉRANT, également, que le projet de règlement doit être soumis à la consultation des conseils d'établissement et au comité de parents;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit adopté, pour les fins de consultation, le projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie du commissaire et du gestionnaire décrit au document 1105-11;

QUE ce projet de règlement soit transmis aux conseils d'établissement et au comité de parents et qu'un avis public soit donné conformément à la Loi sur l'instruction publique.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Démarches en vue  
de l'implantation  
de la téléphonie  
I.P.

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services des ressources matérielles. À cette occasion, monsieur Christian Lafrance, coordonnateur des Services de l'informatique et du Transport scolaire, est invité à présenter un projet de téléphonie I.P. Au terme des explications fournies, la résolution ci-après décrite est adoptée.

**RÉSOLUTION 172 1105 :**

CONSIDÉRANT que la mise en place, depuis septembre 2005, d'un réseau de fibres dans tous les établissements de la commission scolaire, à l'exception de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Parent, permet l'intégration de nouvelles solutions en matière de téléphonie et de vidéo-conférence;

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme Génicom Groupe Conseil favorisant le déploiement d'un système de téléphonie I.P. selon l'un ou l'autre des deux scénarios étudiés;

CONSIDÉRANT que l'implantation de cette nouvelle technologie permettrait d'économiser environ 80 000 \$ par année en réduisant le nombre de lignes téléphoniques et en annulant les frais de communications interurbaines entre les bâtisses de la Commission scolaire de l'Énergie tout en maintenant le même niveau de services;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a retardé la décision d'investir dans le remplacement de plusieurs systèmes téléphoniques de nos écoles;

CONSIDÉRANT que les retours sur l'investissement sont de 5.13 années pour la « *téléphonie I.P. pure* » et de 4.16 années pour « *voix sur IP* », et ce, sans tenir compte de l'économie additionnelle d'investissement de 187 000 \$ pour la mise à niveau des systèmes téléphoniques actuels;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que la commission scolaire poursuive ses démarches en vue d'implanter la téléphonie I.P. au cours de l'année 2005-2006 en procédant à l'embauche de la Société GRICS dont le mandat sera la préparation des plans et devis, de l'appel d'offres, l'analyse des soumissions et la recommandation d'un soumissionnaire;

QU'un montant de 12 000 \$ soit prévu à même le budget 2005-2006 pour la réalisation du mandat.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Transfert d'un  
contrat de  
transport

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires autorisent un transfert de contrat de transport.

**RÉSOLUTION 173 1105 :**      CONSIDÉRANT qu'un contrat a été signé avec  
Autobus Valmont pour la période de 2004 à 2007 pour  
effectuer le transport scolaire dans le secteur de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

CONSIDÉRANT que le transporteur a avisé la  
commission scolaire du transfert de ses activités de transport scolaire à 9161-2952 Québec  
Inc. (Autobus Valmont);

CONSIDÉRANT que monsieur Sylvain Tremblay,  
propriétaire de Autobus Valmont, demeure l'unique administrateur de 9161-2952 Québec  
Inc. (Autobus Valmont);

CONSIDÉRANT que le contrat stipule que  
l'entrepreneur ne peut céder ou transférer son contrat sans l'approbation de la commission  
scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole  
Boisclair PROPOSE l'acceptation du transfert du contrat de transport scolaire signé avec la  
compagnie Autobus Valmont à 9161-2952 Québec Inc. (Autobus Valmont).

Adopté unanimement

Achat de micro-  
ordinateurs

**RÉSOLUTION 174 1105 :**      CONSIDÉRANT que les Services de l'informatique  
désirent obtenir des prix fermes concernant l'achat de  
micro-ordinateurs selon les trois configurations de base indiquées au document 1105-12, et  
ce, pour une période de 120 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres sur invitation a  
été fait auprès de deux fournisseurs pour la soumission desdits prix;

CONSIDÉRANT que suite à l'ouverture des  
soumissions, l'analyse de conformité réalisée par les Services de l'informatique démontre  
que les deux fournisseurs ont présenté des soumissions conformes en tous points;

CONSIDÉRANT que les achats de micro-ordinateurs  
prévus pour la période couverte par l'appel d'offres se chiffreront au minimum à 164 700 \$  
et que les achats de plus de 50 000 \$ doivent être soumis à l'approbation du conseil des  
commissaires;

CONSIDÉRANT que les prix globaux présentés par les  
deux soumissionnaires sont résumés au document 1105-12;

---

Président

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le conseil des commissaires autorise l'achat de micro-ordinateurs auprès du fournisseur Infoteck Centre de l'ordinateur Inc. pour les configurations 1, 2 et 3 indiqués au document 1105-12, et ce, pour la période de couverture de l'appel d'offres.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date du 22 novembre 2005.

À ce moment-ci, soit à 22 h 15, il est procédé à la suspension de la séance.

Suspension de la séance

**RÉSOLUTION 175 1105** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue, et ce, pour les fins d'une pause santé.

Adopté unanimement

À 22 h 35, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 176 1105** : La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Giroux PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

**RÉSOLUTION 177 1105** : Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 35, il est procédé à la réouverture au public de la séance et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 178 1105** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Démission de Pierre Larose pour fins de retraite

**RÉSOLUTION 179 1105** : CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Larose, directeur des Services complémentaires, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

CONSIDÉRANT que cette démission est conditionnelle à la confirmation, par la CARRA, de son admissibilité à une telle retraite ainsi que de l'application de modalités de fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Pierre Larose, laquelle est afférente à sa retraite en date du 22 février 2006;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec monsieur Pierre Larose;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer ce plan pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Comité formé pour l'évaluation de la Direction générale

**RÉSOLUTION 180 1105 :**

CONSIDÉRANT, en référence au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires, que la commission scolaire applique un mécanisme d'octroi de boni au rendement au hors cadre afin de souligner l'excellence du travail accompli;

CONSIDÉRANT que le versement d'un boni de rendement s'appuie sur la mise en œuvre d'un processus d'évaluation permettant de préciser et de discriminer les niveaux de rendement en fonction d'attentes spécifiées;

CONSIDÉRANT, eu égard au départ à la retraite du directeur général, qu'il y a lieu de former un comité aux fins d'évaluation au sens précité;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Giroux PROPOSE que soit formé un comité ayant pour mandat de procéder à l'évaluation du directeur général et de soumettre une recommandation au conseil des commissaires;

QUE ce comité soit formé des membres du conseil des commissaires suivants :

- ✓ monsieur Claude Béland;
- ✓ madame Danielle Bolduc;
- ✓ monsieur Denis Boulianne;
- ✓ madame Nicole Bourassa;
- ✓ monsieur Claude Boutin;
- ✓ madame Sylvie Dupont-Simard;
- ✓ monsieur Jean-Yves Laforest;
- ✓ monsieur Réal Julien, substitut.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

À 23 h 45, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 181 1105** : Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que  
soit déclarée close la présente séance du conseil des  
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire